



Conditions générales de vente

Généralités :

Pour que je puisse photographier le mariage dans de bonnes conditions, il requiert un moment de repérage sur les lieux de shooting le mercredi précédent le jour du mariage. Tout ceci dans un soucis de voir ensemble le déroulé de la journée et les derniers détails.

Je m'efforcerais d'obtenir des clichés de tous les invités mais ne serais pas tenue pour responsable si certaines personnes n'ont pas été photographiées.

Ma prestation se déroule d'un seul tenant. Mon temps de présence ne peut être fractionné sauf accord préalable avec vous.

Je m'engage à me munir de matériel en suffisance pour assurer l'ensemble de mes prestations et à veiller à utiliser un matériel en bon état d'entretien et de fonctionnement.

Dans l'éventualité où vous souhaiteriez annuler votre commande de reportage. Je serais libérée d'honorer la prestation et garderais les sommes versées jusqu'alors. Tout changement ou rupture doit se faire à l'écrit par accusé de réception.

Païement :

Le premier paiement est un acompte qui correspond à 30 % de la somme totale. L'acompte n'est pas récupérable. Le paiement est à effectuer lors de la signature du présent contrat. Ainsi la date du mariage sera réservée. Le paiement du solde* est à effectuer après le mariage, avant la mise en ligne des photos dans la galerie privée. Nous convenons expressément que les photographies ne seront pas livrées à défaut de paiement du solde du prix convenu.

* le montant du paiement final peut changer avant la mise en ligne des photos, si certaines options sont souscrites comme des heures supplémentaires par exemple. Chaque supplément fera l'objet d'une facture séparée. Ce montant est net et s'entend TTC.

L'acompte versé à la signature du contrat est le témoin d'un engagement ferme et définitif. Aucune annulation ne pourra intervenir, sauf cas de force majeure.

Aucune annulation ne pourra intervenir de mon fait, excepté les cas de force majeure dûment justifiés. En cas de force majeure, je m'engage à prendre contact avec un autre Photographe partenaire pour réaliser la prestation. Cependant, il peut être difficile de trouver, à qualité égale et dans un délai parfois court, un Photographe professionnel de remplacement au même tarif et au même niveau de qualité. En cas d'impossibilité de trouver une alternative, et sous réserve de démontrer le cas de force majeure qui empêche l'exécution ma prestation, aucune indemnisation ne pourra m'être réclamée. Je vous proposerai une nouvelle séance de photographies de couple dans les meilleurs délais ou je procéderai au remboursement total des montants versés.

Tout changement de date de la prestation fait office d'annulation. Si je suis disponible pour la nouvelle date fixée, je vous proposerai un nouveau contrat. Je ne pourrais pas être tenue pour responsable si je me trouve dans l'impossibilité d'assurer la prestation à la date finalement fixée. Si l'annulation est due à un cas de force majeure dûment démontré par vous, l'acompte vous sera restitué. Ne sont considérés comme « cas de force majeure » que les événements extérieurs, indépendants de ma volonté ou de la votre, imprévisibles et insurmontables rendant impossible l'exécution des obligations. Chacun devant apporter la preuve du cas de force majeure.

En cas de conditions climatiques empêchant le déroulement normal des prises de vue, et essentiellement des photos de couple, une solution alternative sera définie dans la mesure du possible à l'avance et mise en place afin de satisfaire aux obligations du reportage. Vous reconnaissez qu'une météo défavorable peut affecter partiellement ou totalement le résultat des prises de vue et la qualité de celles-ci, sans que ma responsabilité de Photographe ne puisse être engagée.

Droit à l'image et propriété intellectuelle (utilisation commerciale) :

Toute réalisation photographique me confère des droits de propriété artistique, patrimoniaux et moraux, tels que définis par le Code de la Propriété Intellectuelle. Les droits sont réservés, toute reproduction des images interdites. Les futurs Mariés sont, de par la loi, les propriétaires inaliénables de leur image et je me dois de respecter ce droit d'image. En conséquence, nous devons nous consulter mutuellement en cas de besoin d'exploitation des photos.

Style photographique :

En signant ce contrat, vous reconnaissez connaître mon style photographique. Aucun remboursement ne pourra être effectué en se basant sur le fait que le style des photos ne vous convient pas.

Le traitement des photographies implique un travail de recadrage, de colorimétrie et d'ajustements sur l'ensemble des photographies. Je serai libre d'accepter ou non toute demande de traitements plus poussés de certaines photographies à votre initiative, et me réserve dans ce cas le droit de vous facturer le surcroît de travail rendu nécessaire par votre demande.

Après le mariage :

Toute réclamation devra être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 5 jours de la prestation ou de la livraison du produit incriminé, jours fériés inclus, cachet de la poste faisant foi.

Je m'engage à conserver les fichiers numériques HD pendant une durée de 12 mois à compter de la date du mariage.

Date :

Lieu :

Signature : (faire précéder la mention « lues et acceptées»

Le marié, Nom et Prénom :

La mariée, Nom Prénom :